



TRAVAUX

La Baule : la route bleue fermée la nuit du 18 au 19 juin en direction de Saint-Nazaire

Informations en temps réel sur les conditions de circulation sur les routes départementales, le pont de Saint-Nazaire et les bacs de Loire : inforoutes.loire-atlantique.fr

Publié le 10 juin 2020

Le Département de Loire-Atlantique va poursuivre la réfection d'une partie de la chaussée de la RD 213 au niveau de La Baule, dans le sens Guérande >> Saint-Nazaire.

Cette intervention va nécessiter la neutralisation de la voie de droite de la route bleue : la circulation en direction de Saint-Nazaire entre l'échangeur de La Baule Centre et celui de La Baule Escoublac se fera donc **sur une seule voie les jeudi 18 et vendredi 19 juin, de 9h30 à 21h.**

La RD 213 sera même totalement fermée à la circulation la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 juin, de 21h à 6h, entre l'échangeur de La Baule Centre et celui de La Baule Escoublac en direction de Saint-Nazaire.

Une déviation entre les échangeurs La Baule Centre et La Baule Escoublac

Une déviation sera mise en place pour assurer le transit des véhicules par l'échangeur de La Baule Centre, la route de Ker Rivaud, la route du Parc Neuf et l'avenue Henri-Bertho avant un retour sur la route bleue par l'échangeur de La Baule Escoublac.

A noter : cette intervention n'aura **aucune incidence sur la circulation dans le sens Saint-Nazaire >> Guérande.**

La durée du chantier est soumise aux aléas techniques et météorologiques.

Informations en temps réel sur les conditions de circulation sur les routes départementales, le pont de Saint-Nazaire et les bacs de Loire : inforoutes.loire-atlantique.fr

Informations riverains

Département de Loire-Atlantique

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – BP 94109

44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00

www.loire-atlantique.fr

Contact travaux : Service aménagement de la délégation Saint-Nazaire : 02 49 70 03 30



Ville de
Guérande

HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h